

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **67 (1931)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *Ecole traditionnelle et école active.* — CH. FORETAY : *L'éducation civique à l'école primaire.* — JAMES SCHWAB : *L'enseignement du chant en Allemagne.* — INFORMATIONS : *Le Home pour enfants sourds de Genève.* — *L'avenir des arriérés.* — *Journées éducatives de Lausanne 1931.* — PARTIE PRATIQUE : JUSTE PITHON : *Le programme officiel vaudois de leçons de choses et de français de première année du degré supérieur parcouru selon le procédé des centres d'intérêt (suite).*

ÉCOLE TRADITIONNELLE ET ÉCOLE ACTIVE

« La tradition... l'école traditionnelle !... Que de bons, que de chers souvenirs évoqués ! Ainsi que des lutins, ils viennent rôder autour de vous ; ils prennent la forme des camarades d'enfance, des chers vieux maîtres qui depuis longtemps reposent ; même des objets et des choses : des longs bancs où l'on se pressait à huit ou dix ; du haut pupitre d'où tombaient les condamnations toujours inexorables, mais aussi les mots d'encouragement et de satisfaction ; des cartes brillantes qui reflétaient la lumière et faisaient mal aux yeux ; du vieux poêle en fonte que l'on faisait rougir aux jours de grand froid !... Et de « ces Messieurs de la Commission scolaire », de M. le pasteur, de M. l'inspecteur ! Et de la petite et de la grande visite !¹

La tradition... l'école traditionnelle !... Quel prestige, aux yeux de beaucoup, enclos en ces mots !...

Il faut de l'audace pour venir déclarer tout crûment qu'elle est périmée, qu'il n'en reste rien ! Que depuis plus de trente ans, selon l'expression d'un vieux praticien qui l'a vécue, « elle est enterrée, pour le plus grand bien des enfants et de tout le monde ».

Et qu'enfin, ceux qui s'en réfèrent sans cesse pour condamner les tendances actuelles ne l'ont pas subie et la connaissent mal.

.....

De vieux camarades — mes aînés de quelques années — m'en parlaient dernièrement. Leurs réflexions et leurs souvenirs m'ont

¹ Les examens annuels.

paru intéressants. Mon seul regret est de ne pouvoir les rapporter tout au long.

Comment on apprenait à lire. — « A six ou sept ans, on entrait à l'école. Beaucoup d'entre nous *savaient les lettres* ; quelques-uns lisaient. Dès notre première leçon, il s'agissait d'étudier l'alphabet, *en suivant* : A. B. C. D... et lorsque, sans accroc on savait réciter les lettres *jusqu'au bout*, on les apprenait *à rebours* : Z. Y. X....

« Il sait ses lettres *en avant et en arrière* ! » C'était le premier galon.

Venaient les exercices d'articulation : chaque voyelle était jointe à une consonne — toujours dans l'ordre alphabétique. Et l'on chantait :

bé-a-ba ; bé-e-be ; bé-i-bi ;...

Tant qu'on avait affaire aux consonnes labiales les choses n'allaient pas trop mal. La difficulté commençait avec C. Et encore cette difficulté était-elle vite surmontée : il ne s'agissait pas de réfléchir, mais d'apprendre. Et nous, de répéter à tue-tête :

cé-a-ka ; cé-e-se ; cé-i-si ; cé-o-ko ; cé-u-ku ; ka-se-si-ko-ku.

Le deuxième stade était franchi.

De proche en proche, en joignait les syllabes, puis les mots. »
« Et l'on y arrivait tout de même ! » ajoutait ce grand farceur de Marcel !

Comment on apprenait à compter — « Presque toujours, l'on savait compter en entrant en classe : qui jusqu'à 10, qui jusqu'à 20 ou à 100. « *En avant et en arrière*, bien entendu ».

Les nouveaux exercices étaient basés là-dessus et continués ; si bien qu'au bout de fort peu de temps nous chantions, sur l'air de « *Ah ! vous dirai-je mamán. !..*

Un, deux, trois, quat', cinq et six,

Sept et huit et neuf et dix !

Dix unités font la dizaine,

Dix dizaines font la centaine ;

Dix centaines font le millier ;

Gardons-nous bien de l'oublier.

Et nous ne l'oublions pas : ça s'appelait : *savoir compter jusqu'à mille*.

L'apprentissage des *quatre règles simples* se faisait ensuite par *imitation* et *exercices* ; on en répétait le mécanisme aussi souvent et aussi longtemps qu'il le fallait.

Quant à la table de multiplication, on l'apprenait pour elle-même : que l'on sût compter ou non, « on récitait son livret jusqu'à 13×13 , sans faute ! »

Et il ne s'agissait pas de *compter sur ses doigts* : c'était là le signe d'une ignorance crasse, une vraie honte.

On compte dans sa tête ! nous était-il expliqué. Comment on y arrivait, je ne m'en souviens plus ; mais comme pour la lecture, on y arrivait *quand même* »

Comment on apprenait les sciences naturelles. — « C'était le privilège des grands écoliers : les petits n'y avaient pas droit. La contrée que nous habitions avait une flore magnifique ; sa faune était nombreuse et variée : insectes brillants, myriades d'oiseaux et de nids, gibier abondant — sans compter les plantes fourragères et les animaux domestiques.

Nous passions à côté des choses sans les voir ; nous n'en connaissions que fort peu — et encore par des noms patois. Notre science, à nous, elle était tout entière contenue dans le grand Garrigues (c'était notre manuel) : géologie, astronomie ; botanique ; zoologie, physique, chimie, etc. Nous ignorions tout des choses ; en revanche, nous savions par cœur des chapitres entiers de notre Garrigues ; tel celui intitulé : *Lois de Mariotte*. — *Pompes*. — *Pompe à incendie*. »

Des mots et encore des mots. Et rien, sous les mots.

* * *

« Vous parlerai-je du fameux *Catéchisme historique* ?

Nous le savions si bien par cœur que la nuit, lorsque nous étions agités par des rêves, aux questions angoissées de nos parents, nous répondions : *Sem, Cham et Japhet*, ou *C'est Dieu* ; — Comme si l'on nous eût posé ces questions fatidiques : « Quels étaient les trois fils de Noé ? » — ou « Qui a créé le monde ? »

J'en reste là ; et pourtant, combien de souvenirs sur l'enseignement de l'histoire, de la géographie, du dessin !... Tous, chers souvenirs, je le répète.

Je ne dois pourtant point m'y abandonner. Ce sont des documents ; ils ne sont là qu'à titre de témoins. Les ayant ouïs, qui dira que l'école traditionnelle existe encore ? Qui soutiendra que nous devons nous en inspirer ?

Mais nous y sommes : ce que d'aucuns appellent *école traditionnelle*, c'est très exactement *l'école herbartienne*. Il y a trente ans, à peine, qu'elle fut introduite chez nous : ce fut une belle révolution.

Si vous le voulez bien, nous en parlerons dans un prochain article.

A. ROCHAT.

L'ÉDUCATION CIVIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dans une démocratie comme la Suisse, l'instruction populaire n'a pas seulement pour but de « préparer des individus capables de gagner leur vie et de former des hommes utiles à leurs semblables », elle doit encore instruire et éduquer le futur citoyen. L'éducation civique est chose bien complexe ; elle dépasse la portée de notre enseignement primaire qui devrait se borner à préparer l'intelligence et l'âme des enfants à recevoir cette éducation par les leçons d'histoire, de géographie, par les lectures, le chant, les entretiens familiaux. L'enseignement de l'instruction civique proprement dite à l'école primaire est prématuré parce qu'il parle de questions qui n'intéressent pas encore les enfants ; il est peut-être dangereux, parce qu'en enseignant par anticipation des choses au-dessus de la portée des enfants, on risque de les dégoûter d'une façon définitive. C'est donc l'enseignement post-scolaire, quand il sera enfin institué, qui devra continuer et compléter l'œuvre ébauchée pendant les années d'école ; c'est dans les cours destinés aux adolescents des deux sexes qu'on fera une large place à l'éducation civique et à l'instruction civique, au sens restreint du mot, c'est-à-dire à l'étude des institutions politiques du pays, des droits et des devoirs des citoyens entre eux et vis-à-vis de l'Etat et des autorités.

L'école primaire (l'école primaire supérieure aussi) ne devrait donc pas avoir à consacrer un temps précieux à l'étude de questions si abstraites et si difficiles. L'admirable livre de MM. Bolle et Diacon le prouve une fois de plus. La première partie de l'ouvrage veut faire l'éducation du citoyen ; la plupart des chapitres y sont développés d'une façon parfaite, dans un style clair, vivant, très personnel. Il serait bien difficile, je crois, de faire mieux. Mais les questions traitées sont, pour la plupart, au-dessus de la portée des enfants qui n'ont pas des connaissances assez étendues et une expérience de la vie suffisante pour les comprendre. La seconde partie parle de l'Etat et des autorités communales, cantonales et fédérales ; elle commence aussi par des généralités qui ne peuvent être abordées avec profit que par des enfants ayant parcouru entièrement le programme primaire d'histoire et de géographie. Dans le chapitre intitulé « les autorités suisses », les auteurs s'en tiennent à l'essentiel ; ils n'ont pas eu peur d'élaguer, ce que nous approuvons sans réserve. Mais le plan adopté ne facilitera pas, me semble-t-il, l'acquisition de notions précises ; il est vrai que MM. Bolle et Diacon comptent sur les excellents exercices qu'ils ont trouvés pour remédier à cet inconvénient.

Ce n'est pas pour critiquer le livre de MM. Bolle et Diacon que je me suis permis de formuler quelques remarques au sujet du plan et de la matière de cet excellent ouvrage ; je suis de ceux qui l'apprécient infiniment et qui s'en inspirent. Comme M. Chessex, je trouve que c'est incontestablement le meilleur livre d'instruction civique paru jusqu'à présent chez nous. Mon but est de montrer que même avec le manuel le plus parfait, l'instruction civique reste une branche trop difficile pour nos élèves primaires. Mais en attendant l'ouverture des cours post-scolaires, il est indispensable de donner à nos élèves du degré supérieur, garçons et filles, bien entendu, un enseignement spécial d'instruction civique.

Le Plan d'études pour les écoles primaires du canton de Vaud, en contradiction avec le manuel neuchâtelois dont nous avons parlé, propose de traiter successivement la commune, le canton, la Confédération. Nous croyons que cette manière de faire est la bonne, parce qu'elle nous paraît plus simple, puisqu'elle va du connu à l'inconnu ; elle permet d'étudier les autorités communales dont les élèves connaissent les membres et, par comparaison, de rendre plus facile la compréhension des autorités cantonales et fédérales. J'ai encore une autre raison de rejeter le plan du livre de MM. Bolle et Diacon : je base mon enseignement de l'instruction civique sur la géographie locale, qu'il est utile d'introduire aussi dans le programme du degré supérieur. J'estime (d'autres l'ont fait avant moi) que la meilleure manière de faire l'éducation civique de nos élèves est de leur apprendre à aimer, par une étude approfondie et vivante, le village ou la ville qu'ils habitent.

Un exemple pratique fera mieux comprendre notre façon de procéder. Voici comment peut se donner, dans une classe du degré supérieur d'une commune rurale, comme Montricher, par exemple, l'enseignement de l'instruction civique.

Les élèves commencent par faire l'étude de leur commune au point de vue géographique (géographie physique et géographie humaine) : situation, limites, superficie, orographie, géologie, hydrographie, climat, flore, faune, occupations des habitants (agriculture, élevage du bétail, forêts, commerce), population, émigration, langue, patois, religion. Cette étude est plus ou moins poussée suivant le temps dont on dispose et doit se faire, est-il besoin de le dire, par l'observation directe des choses. On passe ensuite à la représentation cartographique de la commune de Montricher.

Les ruines du château de Montricher évoquent le passé, les enfants seront certainement intéressés si le maître leur parle de l'histoire de leur village : rien n'est plus propre à rattacher la jeunesse au sol natal. Autrefois, les habitants de Montricher étaient gouvernés par des seigneurs : ils n'étaient pas libres. Aujourd'hui, ils le sont ; la commune est administrée par des autorités communales nommées par tous les citoyens du village.

Ainsi, après avoir parlé du territoire, de la population et de l'histoire de Montricher, le moment est venu de parler des hommes qui, selon MM. Bolle et Diacon, peuvent commander, ordonner, décréter. Il ne sera pas difficile, dans nos villages où les enfants connaissent personnellement le président du Conseil communal ou du Conseil général, le syndic, les « municipaux », de leur faire dire tout ce qu'ils savent sur les autorités communales. Dans une conversation animée, le maître et les élèves parleront successivement du Conseil communal et de la Municipalité, de leur composition, de leur nomination et de leurs attributions respectives. Ainsi maître et élèves élaboreront en commun un véritable cours d'instruction civique qu'on se bornera à résumer dans le cahier spécial, à la suite des quelques lignes écrites sur la géographie et l'histoire de la localité. Les enfants les plus avancés pourront être appelés à rédiger eux-mêmes cette monographie locale. On leur laissera toute la latitude d'illustrer leur cahier de photographies, de cartes postales, de dessins, de plans des salles des

autorités communales, de croquis cartographiques ; on leur permettra d'y coller des coupures de journaux, en un mot de l'arranger comme ils l'entendent.

Si la commune, comme le répètent avec trop d'insistance peut-être MM. Bolle et Diacon, n'est pas un Etat, elle en est tout de même l'image réduite ; elle est presque l'Etat en petit (M. Droz) et jouit encore dans notre canton d'une grande indépendance. Les communes ont joué un rôle important dans l'histoire et c'est encore, de nos jours, dans leur sein que les citoyens se forment le mieux à la vie politique. C'est pourquoi il faut vouer à l'étude de la commune une attention toute spéciale, car c'est elle qui préparera nos enfants à saisir l'organisation politique très complexe de notre pays.

La commune de Montricher touche à d'autres communes, à la commune de Pampigny, entre autres, qui a aussi un territoire, une population et des autorités dont on parlera en quelques mots. Faire remarquer à ce propos que Pampigny n'a pas un Conseil communal, mais un Conseil général. Les communes de Montricher, de Pampigny, de Cuarnens, de Mont-la-Ville, de Mauraz et de L'Isle forment un cercle : le cercle de L'Isle. Après une courte étude géographique, parler des autorités du cercle. Les enfants connaissent le juge de paix, l'ont souvent vu venir dans leur village (trop souvent peut-être) et trouveront sans peine quelques-unes de ses attributions. A Montricher demeure un des assesseurs de la justice de paix ; il sera bon de parler de cette autorité et de ses compétences.

Du cercle de L'Isle, on passe le plus naturellement du monde au district de Cossonay : étude géographique suivie de celle des autorités. Ainsi préparés, les élèves pourront aborder, sans trop de difficultés, l'étude de l'organisation politique de notre canton. Ce travail se fera avec plus d'intérêt et plus de profit, me semble-t-il, s'il est entrepris quand les enfants auront des connaissances géographiques et historiques assez étendues de leur petite patrie. L'instituteur pratiquant la concentration dans son enseignement pourra, avec avantage, attendre qu'il ait parcouru son programme d'histoire jusqu'à 1803 au moins et qu'il ait revu les cantons entrés dans la Confédération à cette époque, le canton de Vaud en particulier. L'étude des autorités cantonales se fera de cette manière dans les meilleures conditions possibles.

Il en sera de même pour l'étude des autorités fédérales. Quand on l'aborde, l'élève possède la géographie de la Suisse ; il en sait l'histoire jusqu'à 1874 ou même jusqu'à nos jours ; il connaît les étapes du développement politique de sa grande patrie ; le moment est donc venu d'étudier l'organisation politique complexe de la Confédération.

C'est seulement après l'étude de la commune, du canton et de la Confédération, au point de vue géographique, historique et politique, qu'on pourra parler de l'Etat en général et des différentes formes d'Etats pour arriver à l'étude de la Société des Nations. Le livre de MM. Bolle et Diacon, disons-le en passant, renferme sur ce sujet un chapitre tout à fait remarquable par sa simplicité et sa clarté. Ce sera aussi le moment de développer les considérations générales sur la loi, la constitution, les devoirs et les droits de l'homme et du citoyen, et de parfaire ainsi l'éducation civique de nos élèves à laquelle doit contribuer

tout l'enseignement. Alors l'école primaire, qui doit être dans une démocratie une école de patriotisme, aura accompli œuvre vraiment féconde, car « faire connaître la patrie, la faire comprendre, la faire aimer, c'est donner à l'enfant l'éducation à la fois nationale et humaine, celle qui fera de lui le soldat du devoir dans la patrie, le soldat du droit dans l'humanité ».¹

CH. FORETAY.

L'ENSEIGNEMENT DU CHANT EN ALLEMAGNE

Une nouvelle méthode : « Die Tonika - do - Lehre ».

On sait que, de tout temps, l'enseignement du chant a tenu une très grande place dans les programmes des écoles allemandes. Les écoliers de tous les degrés, à part l'étude du solfège, qu'ils pratiquaient depuis les premières classes, devaient aussi, chaque année, apprendre par cœur un nombre respectable de lieds ou de chœurs à deux ou trois voix. Aujourd'hui, le Reich s'est décidé à moderniser l'enseignement de cette branche en introduisant dans les classes une nouvelle méthode, dite active, qui doit exercer l'activité vocale, l'activité d'audition et l'activité physique aussi ; méthode vivante qui s'oppose aux méthodes intellectuelles, aux théories et grammaire de la musique, à l'étude prématurée des signes conventionnels de la notation musicale, à la lecture avec clés. C'est une méthode qui vise à donner une éducation musicale et non pas seulement une instruction solfégique, une méthode qui préfère le sensible à l'intellectuel et l'art des sons à la science des sons.

Si la leçon de chant rend l'école moins austère, si un chœur exécuté à un certain moment peut récréer, détendre ou discipliner toute une classe, — conséquence immédiate de la pratique d'un art, — le but que l'école allemande ne veut pas oublier, c'est le chant choral érigé plus que chez nous encore en institution sociale. Tout le programme, tout le temps dont on dispose se laissent accaparer par une patiente culture de la sensibilité artistique et du goût, par une véritable éducation chorale, allant jusqu'aux exercices d'harmonisation populaire.

Dans beaucoup d'écoles d'Allemagne, on apprend encore les chants par audition, mais on veut maintenant que l'enfant puisse reconnaître les intervalles, émettre des sons entendus ou pensés et pouvoir étudier facilement, éventuellement créer une mélodie simple. D'après plusieurs enquêtes faites dans les classes, à l'aide de tout un jeu de tests, et d'après les quelques expériences réalisées depuis l'introduction de la méthode tonique do, la musique ainsi comprise serait accessible à tous les enfants normalement doués.

On consacre les premières années à la formation de l'oreille. L'élève apprend à distinguer et à solmiser do, sol, puis do-mi-sol, disons mieux la quinte et les sons de l'accord parfait majeur, car on ne donne à ces sons qu'une valeur relative et non pas une hauteur fixe, absolue. Le lecteur remarquera ici la grande différence qui sépare cette méthode de celle en usage en France et chez nous, où les maîtres ne chantent ou ne font chanter que des sons à hauteur

¹ Léon Bourgeois.

fixe, contrôlés par un diapason ou un autre instrument. En Allemagne les maîtres novateurs s'en tiennent à l'idée de Rousseau qui a dit quelque part que le son absolu n'intéressait pas le chanteur, la voix humaine étant l'instrument le plus souple qui soit. Ils n'exigent donc de leurs élèves que l'exécution d'intervalles donnés. Dans beaucoup de classes (tous les maîtres ne peuvent enseigner le chant par cette nouvelle méthode, parce qu'il faut un certain don et quelques études spéciales), on commence l'étude des sons par l'accord de la tonique (do-mi-sol), c'est la raison pour laquelle la méthode a été baptisée : *Die Tonika-do-Lehre*, la méthode tonique do. On s'occupe ensuite des notes *sol*, *si*, *ré* et enfin de l'accord de la sous-dominante (fa-la-do), ces sons étant étudiés jusqu'à ce que les enfants les chantent pour ainsi dire instinctivement.

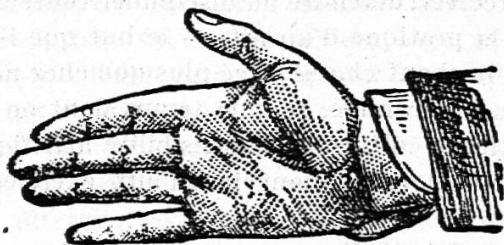
De nombreux exercices très variés sont pratiqués dans chaque leçon : exercices de solmisation, de dictée orale, de mémorisation, d'audition intérieure, de nuance, de transposition, de création mélodique : des exercices d'intonation pratiqués soit en montrant les notes sur des tableaux muraux, sur des graphiques, soit à l'aide d'une phonimie en général à une main.



DO



MI



SO

Fig. 1.

Le maître écrit ces exercices au tableau noir, et, montrant les notes, fait chanter les élèves en avant, en arrière, etc.

Tableaux très utilisés.

do ¹	do	Il y a des points pour marquer la place des sons non encore étudiés.
—	ti (si)	
—	—	
so	so (sol)	Le maître ou un élève fait chanter toute la classe en
—	—	
mi	mi	
—	ré	

Fig. 2

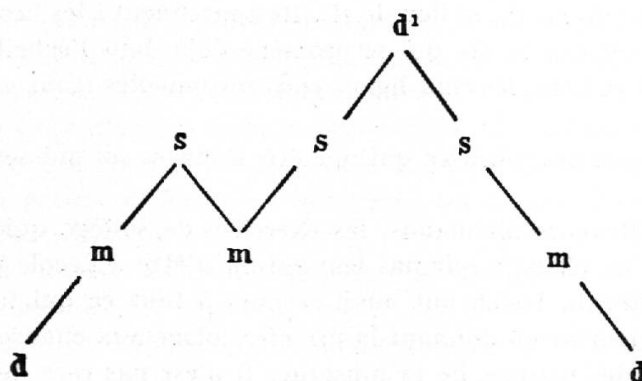
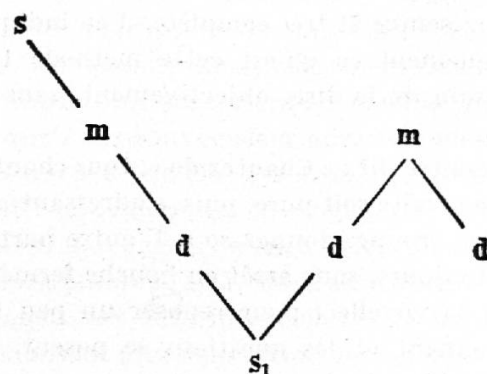


Fig. 3



do

—

so ¹

do

ti

so ¹

montrant les notes sur un de
ces tableaux.

Pour habituer très tôt les enfants à chanter une deuxième voix, le maître place sous des mélodies très simples quelques notes constituant une partie d'accompagnement. Le maître ne fait appel qu'au sentiment de justesse, à ce qui est consonnant, agréable à l'oreille et sans jamais parler d'une théorie des accords.

La création d'une mélodie comprend trois séries d'exercices : d'abord, l'enfant essaie de trouver des paroles pouvant se placer sous un air connu ; puis il s'habitue à chanter telle pièce de vers apprise par cœur ; enfin il essaie d'improviser paroles et musique. Un air particulièrement bien venu est entonné par toute la classe.

Ces exercices de composition familiarisent les enfants avec le langage des sons, agissent du dedans au dehors, alors que les études purement solfégiques agissent en sens contraire. Les maîtres de là-bas disent ceci : « En créant souvent, l'enfant arrive facilement à penser en musique ».

C'est seulement à l'âge de 11 ou 12 ans qu'on aborde l'étude des signes usuels. Les élèves sont alors familiarisés avec les notes qu'on a chantées, do,

ré, mi, fa, so (pas sol) la, ti (au lieu de si). Ils apprennent à les lire sur la portée, le maître acceptant que le do, qui se promène déjà dans l'échelle des sons, se déplace aussi sur et entre les cinq lignes conventionnelles (tout est relatif dans cette méthode).

On ne solfie que des phrases qui ont été données ou qui seront chantées avec des paroles.

Pour les instituteurs allemands, les exercices de solfège qui n'aboutissent pas directement au chant n'ont pas leur raison d'être à l'école primaire.

Les professeurs du Reich ont aussi recours à tout ce qui fait aimer l'art musical, non seulement en donnant la première place aux chansons populaires, mais en parlant des maîtres de la musique. Il n'est pas rare de voir dans les classes le buste ou un portrait de Schubert ou de Beethoven.

Une leçon à laquelle j'assistai récemment, donnée à des élèves de 12 ans, m'a paru particulièrement bien présentée et très complète. J'en indique les diverses étapes pour montrer pratiquement ce qu'est cette méthode tonique do. Je présente tout cela, est-il besoin de le dire, objectivement, sans prendre parti pour ou contre la méthode.

Les élèves sont assis. Le maître dit : « Chantez do » ; tous chantent en bouche fermée ; le maître attend que la note soit pure, puis, s'adressant aux garçons de la première rangée : « Premier groupe, donnez so ». L'autre partie de la classe garde le do, et l'on chante toujours, sans arrêt en bouche fermée ; quelquefois le maître fait vocaliser sur la voyelle *i* pour reposer un peu les voix, mais toutes les explications se donnent et les questions se posent, tandis que la classe continue à émettre des sons pianissimo.

Le professeur explique que la note la mieux apparentée au do, c'est le sol qui a un son éclatant, que s'il fallait le peindre, on le ferait rouge vif. Le maître fait chanter mi, indique le caractère de cette note comparée à la note sol : mi est doux, tranquille : « Chantez par exemple : *es bennt* (do, sol). Si nous chantions : *es bennt* (do, mi), personne ne bougerait ».

La classe chante par cœur une petite chanson de chasse *Die Jagd, die Jagd ist aus*, mélodie ne renfermant que les notes do mi sol do, puis les élèves, vocalisant sur la voyelle *a*, indiquent le rythme, en frappant de la main gauche sur la table, et les divers sons que renferme le petit air à l'aide de la main droite qui utilise les gestes phonomimiques conventionnels.

Un élève pose une question en chantant : *Wo bist du ?* (do, sol, mi), un autre élève répond : *Hier bist ich* do, sol, mi ; mais la classe proteste et dit que la réponse n'en est pas une, mais bien une nouvelle question. Il faut, ou changer les paroles, ou les notes ; on convient de changer les paroles et l'on continue. *Wo denn ? Im Keller* (les élèves trouvent plusieurs réponses).

Autre exercice : Un garçon chante un chant qu'il connaît et un camarade montre sur un tableau mural toutes les notes que renferme la mélodie.

Exercice sur portée : Le maître reprend la mélodie chantée tout à l'heure et y apporte quelques modifications rythmiques et autres. La classe lit l'exercice, ne s'en tire pas trop mal ; on adapte ensuite des paroles à la mélodie.

L'instituteur divise sa classe en trois groupes et fait lire les enfants sur le

tableau vertical (voir fig. N° 3) en ne montrant d'abord qu'un signe, ne représentant qu'un son puis deux notes, puis trois formant un accord, faisant ainsi chanter sa classe successivement à une, deux et à trois voix.

Un garçon est appelé au tableau et, imitant son maître, fait aussi chanter ses camarades, également à deux voix, la seconde restant presque toujours à la tierce de la première; parfois il fait partir les soprani pendant que les alti soutiennent une note.

On recourt souvent au canon qui est une des formes, la plus simple, du chant à plusieurs voix.

Voici le début du canon chanté par la classe et écrit de cette manière au tableau noir :

m m — d d — s s — m — — d d — — s s —

Hört ihr — Wie im — grü—nen — Wald — laut das — Jagd—horn?

Outre-Rhin les maîtres de la nouvelle école renoncent à l'entraînement solfégique pur, prétendant ainsi faire aimer mieux la musique et développer le goût d'une façon plus sûre. Sont-ils dans la bonne voie? L'avenir le dira. Un reproche que nous pouvons leur adresser, c'est que la lecture sur portée s'apprend très tard et qu'elle est trop peu pratiquée; mais la méthode se répand partout : en Amérique, en Angleterre, au Danemark, en Hollande.

Dernièrement, un congrès eut lieu à Berlin; une quantité de nations avaient envoyé des représentants. Des cours se donnent actuellement dans plusieurs villes d'Allemagne. Les autorités scolaires de ce pays aimeraient que des instituteurs se spécialisent afin de pouvoir donner ensuite toutes les leçons de chant dans les diverses classes des collèges où ils enseignent. En Suisse allemande, ces idées ne sont pas ignorées: plusieurs maîtres, après avoir pris un cours spécial ont, avec l'assentiment de leurs autorités, introduit *Die Tonika-do-Lehre* dans leur classe.

A lire un article du petit journal mensuel : *Mitteilungen des Tonika-do-Bundes Verein für musikalische Erziehung*, ils sont heureux des résultats déjà obtenus et enseignent le chant avec une grande joie.

JAMES SCHWAR.

INFORMATIONS

Le Home pour enfants sourds de Genève, dont l'*Educateur* a déjà entretenu ses lecteurs, nous envoie le rapport de sa directrice, Mlle I. Graf. Nous en extrayons quelques passages particulièrement significatifs.

« Le nombre de nos élèves s'est peu modifié. Nous avons eu 15 internes (avec une moyenne de présences de 12), 6 demi-pensionnaires, 8 élèves suivant des cours; en outre 11 cas ont été examinés ou suivis aux consultations pédagogiques.

» Nous ne nous lasserons pas de répéter que, si l'instruction n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans, les parents doivent se faire un devoir de nous présenter les enfants dès l'âge de 3 ans; ceux qui l'ont fait n'ont pas eu à le regretter.

» Il ne faut jamais craindre non plus de nous envoyer des enfants atteints de surdité même très légère. Dans certains cas, nous pouvons leur venir en aide

sans les séparer de leur famille, ni les faire quitter leur école, s'ils la suivent sans trop de peine. En général, on ne se rend pas assez compte des conséquences de la surdité, même légère, sur la formation du caractère et de l'intelligence du jeune enfant ; les durs d'ouïe nous sont envoyés trop tardivement, dégoûtés de l'étude ou fatigués des efforts fournis pour se maintenir en bon rang. Souvent, un simple cours de lecture labiale leur eût apporté tout le secours que procure au myope une bonne paire de lunettes, et le même soulagement. »

La nouvelle installation a répondu à tous les espoirs. La jolie villa, le délicieux jardin ont été précieux à notre œuvre d'éducation. Nous avons assisté à de véritables transformations physiques et morales, et l'intelligence de nos enfants y a trouvé son compte aussi.

« Nous avons obtenu chez plusieurs enfants, simplement par la rééducation auditive, de notables améliorations dans la faculté d'ouïr ; l'organe de ces enfants ne s'est évidemment pas modifié, physiologiquement, mais il a été entraîné à donner son maximum de rendement. C'est ainsi qu'un enfant qui, lors de son admission, ne réagissait pas à un appel lancé à pleine voix à petite distance, répète à présent des mots prononcés à voix naturelle derrière lui.

» Des essais avec un appareil acoustique ont également donné quelque résultat.

» Tous nos enfants — excepté deux — entendent la radio, et la majorité jouissent également du gramophone, celui-ci devant être, pour quelques enfants, amélioré par le pick-up.

» Notre essai de rythmique ayant eu plein succès, cet enseignement a été appliqué à tous les degrés depuis la rentrée de septembre. Nos enfants éprouvent une grande joie à exécuter les exercices. Ils perçoivent les vibrations du piano en posant leurs mains sur un tambourin fixé à leur poitrine. Nous avons obtenu par cet enseignement un gain certain pour l'aisance des mouvements, y compris la démarche, qui nécessitent une éducation toute spéciale chez les sourds de naissance. L'éveil intellectuel s'en ressent favorablement aussi ; nous travaillons en outre à utiliser le rythme pour améliorer le langage articulé, en lui donnant plus de variété et de souplesse. »

Le rapport témoigne non seulement du dévouement et de l'esprit d'intelligente initiative de la directrice, mais de l'atmosphère familiale qui règne dans le Home. A côté des consultations pédagogiques, des leçons d'initiation données au dehors, ainsi que le matériel prêté contribuent à étendre l'influence bienfaisante du Home auquel s'intéressent activement avec beaucoup de générosité tout un groupe de collaboratrices bénévoles.

L'AVENIR DES ARRIÉRÉS

M. Ed. Laravoire a bien voulu résumer pour nous la conférence que M. R. DÆNIKER, du Jugendheim de Bâle, a faite à Echichens, le 25 avril 1931, à l'assemblée du Groupe romand en faveur des enfants arriérés.

En 1927, d'après une enquête de l'Association suisse en faveur des anormaux et de la Société suisse d'utilité publique, il existait dans notre pays, pour les retardés et les anormaux, 203 classes spéciales, 34 établissements et maisons d'éducation, un ouvroir avec ateliers.

La plupart de ces institutions ne concernent que les enfants. Huit maisons seulement admettent des arriérés de tout âge ; trois s'occupent des arriérés post-scolaires et adultes.

Ces chiffres montrent l'insuffisance des moyens dont nous disposons en faveur des anormaux ; car le 39 % d'entre eux ne peuvent subvenir seuls à leur entretien et doivent vivre dans un établissement. Un grand nombre d'arriérés sont incapables de faire un apprentissage complet.

Le 10 % environ des anormaux apprennent un métier. La grande majorité, en revanche, ne se forme qu'à quelques travaux spécialisés. Les métiers à la disposition des garçons retardés sont : la vannerie, la broserie, le tressage de nattes, la cordonnerie, le cartonnage et la reliure, la menuiserie.

Pour les filles : le blanchissage, le repassage, la couture.

Même s'ils réussissent les examens professionnels, les retardés pourvus d'un métier seront des ouvriers médiocres. Les arriérés incapables d'un apprentissage complet, mais qui s'adaptent à certains travaux, ont un choix d'occupations plus riche.

Garçons : travaux agricoles, jardinage, aides d'ateliers, aides maçons, manœuvres, vannerie, broserie, tressage, cordonnerie, reliure, menuiserie, teinturerie, tissage à la main et à la machine (dévidage, bobinage, passementerie, fabrication de tapis et de nattes, etc.).

Filles : travaux domestiques, couture, blanchissage, repassage, tissage à la main, tricotage à la machine.

Autres emplois : travaux de quincaillerie, tressage de fils de fer, fabrication d'objets divers. Emplois dans les tuileries, verreries, manufactures de vêtements, de sacs d'emballage, de sacs et de cornets en papier, fabriques de bandes de caoutchouc, de bandes de soie, d'espadrilles, travaux de chapellerie, occupations diverses dans l'industrie chimique, etc.

Malgré ces possibilités de travail, le placement des arriérés est difficile. Le 47 % seulement peuvent être placés lorsqu'ils quittent la classe spéciale ou les établissements. Les sacrifices consentis pour qu'ils reçoivent une éducation spéciale sont en partie stériles : ces jeunes gens retombent à la charge de leur famille, en souffrant eux-mêmes d'être inutiles.

Le manque d'adaptation à la vie économique est donc manifeste. Un pré-apprentissage serait nécessaire, un enseignement spécial devrait préparer les arriérés à la vie professionnelle. Ce que l'école a fait pour leur éducation générale, le pré-apprentissage dans des ateliers doit le faire pour leur éducation professionnelle.

X - Leurs déficiences ne portent pas en effet sur l'intelligence seulement, mais sur leur vie psychique tout entière. Les abandonner sans guide au sortir de l'école primaire à 14 ou 15 ans, c'est les exposer à des difficultés que la plupart ne surmonteront pas. La prolongation de la scolarité par le pré-apprentissage en atelier a un grand avantage : on les habitue peu à peu à la vie professionnelle, en permettant leur préparation, soit à un métier, soit à certains travaux spécialisés. Obtenir le diplôme de fin d'apprentissage ne s'impose pas comme une nécessité.

Les syndicats ouvriers et les chambres des métiers fixent les salaires :

un patron menuisier, par exemple, ne peut pas engager un ouvrier qualifié s'il ne lui offre pas 1 fr. 45 à l'heure. L'ouvrier incapable sera congédié. Or, les arriérés, bien qu'ayant pu réussir les examens de fin d'apprentissage, resteront presque toujours des ouvriers médiocres. Munis d'un diplôme, ils seront soumis d'office à la législation concernant les syndicats, en particulier en ce qui concerne le salaire de base. Leur main-d'œuvre étant trop coûteuse, ils ne trouveront aucune place.

Les chefs d'atelier, en revanche, ne sont pas tenus de payer les salaires fixés par la chambre des métiers lorsqu'il s'agit d'ouvriers n'ayant pas subi les examens de fin d'apprentissage. Engagés comme manœuvres, ils sont rétribués selon leurs travaux. Dans un grand nombre de métiers, certaines occupations peuvent être laissées à des ouvriers non diplômés auxquels on n'est pas tenu de donner le salaire prévu par les contrats. Ces places sont à la disposition des arriérés.

Les services de surveillance et d'assistance aux arriérés et anormaux sont insuffisants ou même inexistants. Leur action en vue du placement professionnel des arriérés sortant des écoles et des établissements est cependant indispensable.

Quant aux arriérés dont la déficience mentale est telle qu'ils ne trouveront jamais un placement, il faut les rendre à leur famille ou les garder dans les établissements. La création d'ateliers spéciaux, tels que ceux de l'Ouvroir bâlois de tissage, est tout à fait nécessaire. La Basler Webstube (Missionsstrasse, 47), fondée en 1917, occupe maintenant près de 170 personnes atteintes de déficiences diverses. Leurs occupations et leur gagne-pain dans cet établissement les rendent indépendantes. Elles évitent ainsi les asiles qui seraient pour la plupart d'entre elles la seule issue. Une œuvre comme l'Ouvroir bâlois de tissage doit être développée ; il importe pour l'avenir d'un grand nombre d'arriérés que des institutions semblables soient fondées dans tous les pays.

JOURNÉES ÉDUCATIVES DE LAUSANNE 1931

Vendredi 5 juin. — 9 h. : Discours d'ouverture. M. J. Dufour, conseiller d'Etat, chef du Département de Justice et Police.

9 h. 30 : Du traitement des mineurs délinquants dans la législation moderne (dans le droit vaudois en particulier). M. Capt, procureur général, Lausanne.

10 h. : Quelques remarques sur la juridiction dont relèvent les délinquants mineurs. M. Jean Baup, avocat, Lausanne.

11 h. : Comment prévenir les délits d'enfants par l'éducation. M. Rochat-Bujard, directeur du « Grand-Air » à Moudon.

Après-midi. — Visite de l'Ecole de réforme des Croisettes et de la Colonie agricole de Serix près Oron en autocar, avec exposé du directeur dans chaque établissement. Retour par Chexbres, la Corniche et les Monts de Lavaux. (Prix : environ 3 fr.)

Samedi 6 juin. — 9 h. : La loi au service de l'enfance. M. Jean Carrard, Dr en droit, avocat, Lausanne.

10 h. : La recherche en paternité (ses résultats). M. Maurice Veillard, vice-président du Tribunal, Lausanne.

10 h. 30 : L'institution dans notre canton de la tutelle officielle. M. B. Méan, député, Lausanne.

11 h. : La situation actuelle des enfants abandonnés. M. H. Murdter, chef du Service cantonal de l'enfance, Lausanne.

14 h. : La réforme de l'assistance dans le canton de Vaud. M. Maxime Reymond, député, Lausanne.

Pour tous renseignements, s'adresser à « Pro Juventute », 1, Rue de l'Ecole supérieure, Lausanne.

PARTIE PRATIQUE

LE PROGRAMME OFFICIEL VAUDOIS DE LEÇONS DE CHOSES ET DE FRANÇAIS DE PREMIÈRE ANNÉE DU DEGRÉ SUPÉRIEUR PARCOURU SELON LE PROCÉDÉ DES CENTRES D'INTÉRÊT (suite.)¹

N° 66. Homonymes. 1. Dent, dans, dam. — Jour, joug, il joue, ils jouent. — 2. Remplacer les points par le mot convenable : Chaque matin, il faut broser ses ... — Les serfs gémissaient sous le ... des seigneurs, etc., etc.

N° 67. Coupler par synonymes les mots suivants : 1. Chétif, bourru, corpulence, échevelé, buste, renoueur, taille, frisé, visage, fortifier, ongles, griffes rebouteur, bouclé, malingre, stature, réconforter, figure, ébouriffé, conformation, tronc, rébarbatif. — 2. Bombé, nain, basané, lécher, veine, épurer, poitrine, articulation, bouché, réjoui, narine, naseau, pygmée, épanoui, purifier, gueule, hâlé, laper, saillant, artère, jointure, poitrail.

N° 68. Coupler par contraires les mots suivants : 1. Bombé, prompt, vigoureux, éloignement, dilater, las, renfrogné, chevelu, nain, ressemblance, réduction, coloré, géant, dissemblance, serein, lent, comprimé, pâle, fuyant, augmentation, proximité, dispos, débile, chauve. — 2. Aquilin, frais, flasque, clarté, sourire, ample, éveillé, rougir, barbu, lisse, inspiration, faible, expiration, étroit, endormir, pâlir, épaté, dure, rugueuse, flétri, imberbe, grimace, fort, obscurité.

N° 69. Expressions à définir : 1. Compléter les phrases : Perdre la tête, signifie ... — Faire à sa tête, signifie ... — Etre à la tête d'une affaire ... — Un coup de tête ... — 2. Tenir tête, signifie ... — Crier à tue tête ... — Rompre la tête ... — En tête à tête

Remplacer les points par une des expressions à définir : 1. Perdre la raison, le sang-froid, c'est ... — Une étourderie, une hardiesse est un ..., etc.

III. Grammaire.

Conjugaison des verbes suivants : jeter un regard, jeter un coup d'œil, haleter, rejeter, guetter, becqueter, crever, marteler ; lancer un regard, lancer un coup d'œil, glacer, grincer, percer, prononcer, rincer ; allonger, éponger,

¹ Voir *Educateur* Nos 7, 9 et 10.

ronger, songer ; foudroyer, noyer, essuyer ; bégayer, égayer, grasseyer ; denteler, étinceler ; grommeler.

Faire des phrases avec ces verbes.

IV. Dictée.

1. Dictées de mots appris.
2. Dictées de phrases détachées composées par le maître destinées à contrôler à la fois le vocabulaire et la grammaire de la semaine.
3. *Les différentes parties de la tête.* (Fournier, 7^e Gr. Ce texte a déjà servi de sujet de lecture.)

La plus grande partie de la tête est occupée par la boîte crânienne qui renferme le cerveau, siège de l'intelligence. La face comprend le front, les orbites où sont logés les yeux. Ces organes très délicats sont protégés par les paupières, les cils et les sourcils. Les os des pommettes, proéminents, sont recouverts d'une partie charnue, les joues, qui sont colorées en rose chez les personnes en bonne santé.

La bouche, bordée par deux lèvres, est formée par deux os, les maxillaires dont l'un est fixe et l'autre mobile. La mâchoire inférieure forme le menton, orné parfois, en son milieu, d'une fossette. C'est dans les maxillaires que sont enchâssées les dents, qui servent à broyer les aliments. L'intérieur de la bouche contient la langue et le palais, qui sont les organes du goût.

Entre la bouche et les yeux, se trouve le nez, organe de l'odorat, formé de deux narines qui communiquent avec les fosses nasales.

De chaque côté de la tête se trouvent les oreilles, organes de l'ouïe, et dont la partie extérieure, le pavillon, communique avec l'oreille interne par le conduit auditif.

La partie supérieure de la tête est recouverte par les cheveux ; les joues, la lèvre supérieure et le menton se garnissent, à l'âge adulte, de poils qu'on nomme barbe ou moustache.

Démosthène. (Toutey et Fichaux ; dictée N° 70.)

La nature avait refusé à Démosthène tous les dons qui font l'orateur : il avait une constitution faible, la voix grêle, la prononciation embarrassée, l'haleine courte ; aussi, la première fois qu'il parut à la tribune, sa voix fut couverte par les huées des Athéniens. Sans se décourager, il se remit à l'étude, et pendant huit ans soutint contre lui-même un combat opiniâtre ; il corrigea les vices de sa prononciation en déclamant de longs discours, la bouche pleine de petits cailloux, il assouplit et développa sa voix en haranguant les flots de la mer, il acquit enfin toutes les qualités extérieures qui font l'orateur, en même temps qu'il perfectionna son style et compléta ses études générales. Il était déjà en possession de tout son génie quand Philippe s'attaqua à la Grèce.

(A suivre.)

JUSTE PITHON.

CARTES SCOLAIRES

CARTES DE LA SUISSE PAR KUMMERLY-ROSIER

Pour l'enseignement secondaire. Echelle 1 : 600,000 ; format 47×66 cm.

Edition A	Carte muette.	Sur papier fort	fr. 1.25
Edition B	Carte physique et politique avec les cantons en couleurs différentes.	Sur papier fort	» 1.25
Edition C	Carte relief avec les noms, les frontières des cantons et la représentation du relief faite d'après la carte murale fédérale.	Sur papier fort	» 1.50

Pour l'enseignement primaire. Echelle 1 : 700,000 ; format 38×55 cm.

Edition D	Carte muette sur papier	fr.—.40
Edition E	Carte physique et politique sur papier.	» —.80

Carte manuelle du Pays de Genève, sur papier.	fr. 2.25
sur toile	» 4.50
Carte murale du Pays de Genève, par W. Rosier. Echelle 1 : 50,000 ; format 142×124 cm., montée sur toile et rouleaux	» 35.—
Carte manuelle du Canton de Vaud. Echelle 1 : 200,000 ; format 63×51 cm. sur papier, pliée	» 1.80
Carte murale du Canton de Vaud en relief. Publiée par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Echelle 1 : 100,000 ; format 141×122 cm., montée sur toile avec baguettes	» 35.—
Carte manuelle du canton de Neuchâtel. Ech. 1 : 100,000 ; sur toile . . .	» 4.50
sur papier	» 2.—
Carte générale de la Suisse par H. Kummerly. Echelle 1 : 400,000 ; format 93×61 cm. Sur papier, pliée	» 5.—
Montée sur toile	» 10.—
Montée sur toile avec baguettes	» 15.—
Carte murale scolaire de la Suisse publiée par le Département fédéral de l'Intérieur. Echelle 1 : 200,000 ; format 210×148 cm. Montée sur toile avec baguettes	» 40.—
Carte murale de la Suisse par H. Keller. Echelle 1 : 200 000 ; format 190×125 cm. Montée sur toile avec baguettes	» 36.—
Carte murale muette de la Suisse. Echelle 1 : 200,000 ; format 180×118 cm. Montée sur toile avec baguettes	» 32.—
Carte murale historique de la Suisse par les prof. Dr Oechsli et Dr Baldamus. Echelle 1 : 180,000 ; format 224×154 cm. Montée sur toile avec baguettes	» 48.—
Carte de la nouvelle Europe. Echelle 1 : 10,000,000 ; format 61×47 cm. » 1.50	
Carte murale de l'Europe par W. Rosier et M. Borel, édition physique-politique. Echelle 1 : 3,000,000 ; format 210×180 cm. Montée sur toile avec baguettes	» 45.—
Carte murale de l'Europe par H. Keller, 6 ^e édition. Echelle 1 : 3,500,000 ; format 145×165 cm. Montée sur toile avec baguettes	» 38.—
Hémisphère oriental par W. Rosier et M. Borel. Edition physique-politique. Echelle 1 : 13,500,000 ; format 155×160 cm. Montée sur toile avec baguettes (ne se vend pas séparément)	» 36.—
Hémisphère occidental	» 36.—
Les deux hémisphères pris en une fois	» 70.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lauzanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

NEUCHÂTEL-CHAUMONT

Courses en tramways aux GORGES DE L'AREUSE, à VALANGIN (Château historique) et en FUNICULAIRE à CHAUMONT. Vue incomparable, 1177 m. alt. — **TARIF RÉDUIT POUR ÉCOLES.** Hôtels à prix modérés pour collations scolaires. — S'adresser Cie DES TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL, qui donnera renseignements complets avec prospectus détaillés. 2053

NEUCHÂTEL-CHAUMONT ROUTE D'AUTOMOBILE
VISITEZ LE PETIT HOTEL DE CHAUMONT
 Vue superbe sur les lacs et les Alpes. — Jardin ombragé. — Grande salle. — Véraanda.
 Cuisine et cave 1^{er} choix. — Prix de pension 8 fr. par jour.
 16355 Se recommande F. Hiltbrunner, chef cuisinier.

Vallée du Lac de Joux

(ALT. 1010 m)

SUPERBE BUT D'EXCURSIONS
Cols du Mollendruz et du Marchairuz

Rive occidentale: CHEMIN DE FER PONT-BRASSUS. — Rive orientale: SERVICE D'AUTO-TRANSPORT. — Hôtels et restaurants renommés dans toutes les localités. Pour tous renseignements s'adresser au Comité pour le Développement de la Vallée du Lac de Joux, au Sentier. 15581

Chemin de fer d'Yverdon à Ste-Croix

"La Corniche du Jura"

La vue la plus étendue sur le Plateau et les Alpes. Trajet pittoresque.
But de courses: Le Chasseron (restaurant), Le Cochet, Mont-de-Baulmes (restaurant), Aiguilles-de-Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poëta-Raisse. Taxes très réduites pour Sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants. Demandez le panorama, la brochure "Ste-Croix excursions" et tous renseignements à la Direction à Yverdon. 15151

JORAT

Les TRAMWAYS LAUSANNOIS accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de Montherod et du Jorat (lignes 20, 21, 22 et 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 29.808.

Chemins de fer électriques Bex - Gryon - Villars - Bretaye

Buts de courses: Pont-de-Nant, Anzeindaz, le Chamossaire, Lac des Chavannes, Parc à bouquetins et à marmottes à Bretaye. Prix spéciaux pour sociétés et écoles. 15152

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey

En correspondance à Aigle avec les trains C. F. F. - Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif très réduit pour sociétés et écoles. Billets du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Iliez-Aigle-Champéry et retour 5 fr. 45 : Aigle-Val d'Iliez et retour 4 fr. 30 et Aigle-Troistorrents et retour 3 fr. 45. Renseignements à disposition au Bureau de la Cie, à Aigle. - Téléphone 74. — 15151

REFUGE DE LA TOUR

A ANZEINDAZ

Ouverture 15 juin. Magnifique but de course. Vin, liqueurs, limonade. Restauration chaude et froide. Arrangements pour écoles et sociétés. 15851 H. RICHARD, propr.

HOTEL DENT-DU-MIDI Salanfe s. Salvan (Valais) Alt. 1914 m.

Pour écoles : soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés. Téléphone Salanfe 91.2. 15156 Frapoli, propr., membre du C. A. S.

Hôtel de la Cime de l'Est Salanfe s. Salvan (Valais)

Magnifique but de courses à 2 h. 30 de la gare de Salvan. Pour écoles : Dortoirs séparés, prix spéciaux ; Potage, couche, chocolat au lait Fr. 2.— par élève. Altitude 1914 m. Téléphone 91.3. P658S Vœffray J., propr., membre C. A. S.

FIONNAY · HOTEL DES ALPES

F. MÉTROZ, propriétaire. — (Altitude 1500 m.) — 75 chambres — 100 lits. Centre d'excursions et ascensions à proximité cabanes C. A. S., de Chanrion et Panossière. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. — Téléphone. — Tennis. — Garage. 15349

HOTEL BEAU-SÉJOUR FINHAUT

à 4 minutes de la Gare — Arrangement, prix réduit pour écoles, pensionnats, sociétés. — Cuisine soignée et à volonté. Téléphone No 1. Gay-des Combes frères, propriétaires.

VALAIS

TRIENT Hôtel du Glacier, Valais

4 h. de Chamonix par col de Balme. Chambres et pension à prix réduits pr écoles et sociétés. Séjour d'été recommandé. — Centre de promenades et d'excursions. — 1 heure du beau Glacier du Trient. — Pension soignée depuis Fr. 7.— Géd. Gay-Crosier, propr. 15348 P

CABANE RESTAURANT BARBERINE s. CHATELARD (Valais)

Lac de Barberine ; ravissant but pour excursions : pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Funiculaire, bateaux. Tél. 4. Se recommande Jean Lonfat, membre du C. A. S., Marécottes.

LE PASSAGE DE LA GEMMI 2349 m.

Bon chemin muletier, 6 heures à pied de LOËCHE-les-BAINS à KANDERSTEG.

(Visite des sources thermales les plus chaudes de la Suisse)

Excursion facile au TORRENTHORN (3003 m.), le RIGHI du Valais, au panorama merveilleux

Conditions de transport et d'hôtels très favorables.

Tous renseignements donnés par Chemin de fer électrique, Loèche-Souste.

P15634

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE

But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif direct au départ de toutes les stations C. F. F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Pour renseignements, prière de s'adresser à la direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. 15158 Téléphone 85.

LES PLEIADES

sur VEVEY : 1364 m.
Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par chemin de fer électrique.

Nombreuses promenades o o o o o o o o o o Sous-bois et flore superbes
Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C. E. V. à Vevey (Tél. 22) 12512

LES ORMONTS

BUTS DE COURSES POUR ÉCOLES : Palette d'Isenau, Pic Chaussy, lac Retaud, lac Liozon, Pierre du Moëllé, lac des Chavonnes, etc. Pour renseignements, s'adresser à la Direction du chemin de fer électrique Aigle-Sépey-Diablerets, à Aigle. 15160 Tél. 152.

LAC RETAUD

s. DIABLERETS
(alt. 1705) Téléph. 43

à 25 min. du COL DU PILLON, sur le chemin de la PALETTE D'ISENAU
Vin d'Aigle; liqueurs 1^{er} choix; rafraîchissements; thé; café; chocolat.

Restauration sur commande. — — Cartes postales, articles souvenirs.

Course idéale pour écoles. Rendez-vous pour tous promeneurs. Ouverture au début de juin. Avant s'adr. au propr. F. MAISON, «La Chapelle», Aigle.

Autocars Paul LAVANCHY

POMY

Téléphone 983

vous offres pour vos courses 2 cars confortables de 22 à 24 personnes ou 33 et 36 enfants.
Prix spéciaux pour écoles. P783Yv. Prix spéciaux pour écoles,



et faites une course par funiculaire du

MONTE BRÈ

933 m. s. mer

Magnifique vue sur les Alpes et sur la Lombardie. Vous y trouverez des belles promenades alpestres — une flore méridionale superbe.

Prix spéciaux et réduits pour écoles :

Fr. 1.— par élève, âge supérieur à 15 ans } instituteurs
Fr. —.80 par élève, âge inférieur à 15 ans } y compris
Direction Funiculaire Monte Brè — Lugano

PUBLICITAS

S. A.

RUE PICHARD, 3

LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

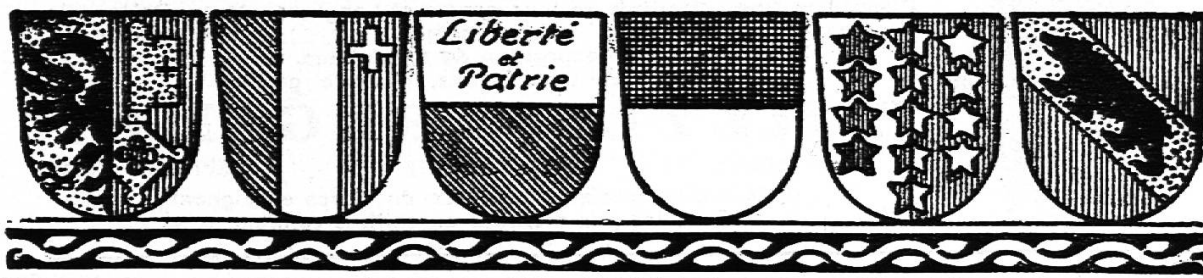
RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET ALBERT ROCHAT
Florissant, 47, Genève Cully

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Cospositif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

K
ROCHER
7, Rue du Pont
LAUSANNE

SES VÊTEMENTS
SES PARDESSUS
SA CHEMISERIE

(CONFECTION, MESURE
AU COMPTANT 5% ESC.)

SATISFERONT A TOUTES VOS EXIGENCES

INSTITUT JAQUES-DALCROZE GENÈVE

Ecole de culture musicale et
rythmique. Directeur

M. E. JAQUES-DALCROZE

SOLFÈGE

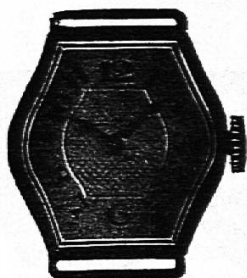
RYTHMIQUE

IMPROVISATION

Cours pour professionnels (préparations aux certificats et diplôme), ouverture du semestre d'hiver : 15 septembre. — Cours de vacances : du 3 au 15 août 1931. Pour tous renseignements, prospectus et inscriptions, s'adresser au Secrétariat, Genève.

Institutrice

Le poste d'institutrice de l'école protestante de Martigny (classe mixte pour élèves de 5 à 9 ans), à repourvoir pour le début de septembre prochain, est au concours jusqu'au 15 juin 1931. Traitement annuel: fr. 2800. S'inscrire auprès de M. Périllard, ingénieur, Martigny-Ville, en envoyant certificats et références. 16151



Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN-REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 23.809

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o



DENT DE VAULLION

Ravissant but d'excursion pour écoles. Service spécial de transports par autocar. Gare Croy-Romainmôtier-Vaullion-La Dent. Prix spéciaux. Auto-Transports Vaullion, tél. 7